

# SOCIÉTÉ VAUDOISE des AMÉLIORATIONS FONCIÈRES

Château-d'Oex, le 23 juin 2023

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 23 JUIN 2023 A CHATEAU-D'OEX

Présidence	: M. Philippe REYMOND
Procès-verbal	: Mme Sandra GRANDJEAN
Ouverture	: 9 h 30

**Le Président** salue les membres et invités présents et tout spécialement

**Mme Valérie DITTLI, Conseillère d'Etat**

**M. Eric Grandjean, Syndic de la commune de Château-d'Oex**

**M. Roland BERDOZ, Préfet du districts Rivera – Pays d'Enhaut**

**M. Pierre-François MOTTIER, Président de la SVEA, Député et Municipal à Château d'Oex**

**Mme Nicole SCHNEGG, Municipale à Château-d'Oex**

**M. Cédric MORIER, Municipal à Château-d'Oex**

**M. Stéphane VON SIEBENTHAL, Municipal de la commune de Rougemont**

**M. Antoine MARTIN, Municipal à Rossinière**

**M. Michel ANSERMOZ, DGAV-AF**

**M. Philippe RANDIN, Ancien Président du Parc naturel Gruyère et Pays d'Enhaut, ancien Député et Municipal**

**M. Etienne BORLOZ, Président de l'OVG**

**M. Jean-Marc ANNEN, membre d'honneur de notre Société**

**M. Sébastien APOTHELOZ, Chef de Service des eaux de la Ville de Lausanne**

**Mme Linda VIGUET, Responsable des sources de la Ville de Lausanne**

**M. Maxime RAMSTEIN, Responsable projets spéciaux à la Romande Energie**

**M. Damien MORAND, Directeur du bureau Sabert**

**M. Hervé MARTIN, Martin Ingénieurs Civils Sàrl**

**M. Robin SCHITTLI, Geosolution**

**M. Ludovic PILLONEL, journal AGRI**

### Les membres du comité :

**MM. Jacques-Yves DERIAZ, Eric FISCHER, Jean-François HUCK, David VARIDEL, Reynald PASCHE, Christian GUIGNARD, et Mme Sandra Grandjean secrétaire – caissière.**

**Mme Anne VAN BUEL, M. Denis LEROY et M. Roland Prélaz-Droux, excusé**

Diverses municipalités et entreprises, divers bureaux d'ingénieurs qu'on ne nomme pas au risque d'en oublier.

**Nos orateurs** : (dans l'ordre dans lequel nous aurons le plaisir de les entendre)

**Mme Valérie DITTLI, Conseillère d'Etat**

**M. Eric GRANDJEAN, Syndic à Château-d'Oex**

**M. Michel ANSERMOZ, DGAV-AF**

**M. Damien MORAND, Directeur du bureau Sabert**

**M. Jean-François HUCK, Ingénieur forestier**

**M. Sébastien APOTHELOZ, Chef du Service des eaux de la Ville de Lausanne**

**Mme Linda VIGUET, Responsable des sources à la Ville de Lausanne**

**M. Maxime RAMSTEIN, Responsable projets spéciaux à la Romande Energie**

**Présentation des téléphériques d'alpage**

**Présentation des captages d'eau de la Ville de Lausanne**

**Présentation de l'usine de turbinage de la Romande Energie**

**M. François MONTET, Président de la Fédération vaudoise des vignerons, vigneron à Blonay**

Le Président ouvre cette assemblée générale, la salue très cordialement en lui souhaitant la bienvenue et remercie toutes les personnes qui prennent part d'une manière engagée à la réussite de cette journée ainsi que la commune de Château-d'Oex pour la mise à disposition des locaux, pour l'organisation de notre assemblée et les cafés-croissants qui nous ont été offerts. Les remerciements également aux Caves de L'Étivaz qui nous offrent le Coup de l'Etrier.

### **L'ordre du jour de cette 77<sup>ème</sup> assemblée générale**

Les participants ont reçu l'ordre du jour. Le Président le soumet à l'assemblée qui l'accepte à mains levées. Il poursuit selon les points prévus.

### **Présentation de la commune de Château-d'Oex**

M. Eric Grandjean, Syndic de la commune de Château-d'Oex

### **1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 juin 2022**

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 24 juin 2022 est disponible sur le site internet de la SVAF. Aucune modification étant demandée, il est donc adopté avec nos remerciements à son auteure, Mme Sandra Grandjean.

### **2. Rapport du Président**

Mesdames et Messieurs,

L'année 2022 fera partie certainement de l'histoire à venir, suite à la fin de la pandémie qui a touché l'entier de notre planète, à l'apparition des tensions géopolitiques qui ont fait leur grand retour, tensions qui raniment le devoir d'autoapprovisionnement de l'Europe, tant en matière d'énergie que de nourriture. La Suisse pays nantis, qui pour l'être, avait pris beaucoup de mesures depuis 1945 pour être à même de conserver son autonomie tant alimentaire qu'énergétique. Les politiques en matière d'aménagement du territoire. Notamment les améliorations foncières, avaient comme but de promouvoir l'optimisation des sols et leurs accès, ceci pour garantir notre souveraineté alimentaire... !

Qu'en est-il aujourd'hui, le 23 juin 2023..... Le constat est fait, le travail accompli, les drainages, les accès, les remaniements, les aides pour développer une agriculture performante et durable ont été mis en place. Depuis près de 20 ans, de nombreux et nouveaux services ont vu le jour : biodiversité, nouvelles normes en aménagement du territoire, bilan thermique, bilan amiante, bruit, odeur, détention des animaux, bilan de fumure, protection de la faune, réinstallation du loup, protection sociale de la main d'œuvre, qualité de l'air, diminution drastique des produits phytosanitaires, et bien d'autres.... J'arrête ici d'énumérer toutes ces problématiques soulevées et non exhaustives, mais simplement dis : avec toute ces nouvelles mesures, associées à une diminution constante du secteur primaire, aujourd'hui à moins de 2% de la population active, nous perdons tous les jours notre souveraineté alimentaire, la vraie souveraineté, celle du Pays et surtout celles et ceux qui en font son identité....

Mesdames et Messieurs,

Après ces propos introductifs qui ne sont pas un coup de gueule de votre Président, mais simplement un état d'âme de tous les acteurs qui maintiennent un paysage cultivé dans notre pays. Je me permets de passer en revue les activités de notre société durant l'année 2022 jusqu'à ce jour.

Nous avons organisé deux séminaires traitant de différentes actualités liées aux améliorations foncières. Celui réalisé en automne 2022 a eu pour thème les bases légales et les perspectives en matière AF pour le Canton de Vaud. Quant à celui de ce printemps, organisé en étroite collaboration avec nos amis de la Société Vaudoise d'Economie Alpestre, il a eu trait au financement des Améliorations foncières et à l'élaboration d'une feuille de route pour un alpage.

Nous avons également pu remettre le prix SVAF à trois lauréats issus de la HEIG d'Yverdon-les-Bains. Il s'agit de Mme Claire Monney pour son travail de comparaison de standard géospatiaux et modélisation du cadastre souterrain ; M. Mathieu Allaz pour ses études d'un Syndicat multisite en terrain à bâtir ainsi que Mme Charline Zwalhen pour un projet pilote concernant le regroupement de terres affermées par exploitant.

La qualité des travaux qui nous ont été présentés démontre l'attachement de ces étudiants à la conservation du foncier de notre pays, qu'ils en soient remerciés.

L'année passée, le 24 juin, nous avons été parfaitement reçus par le Syndicat du Mujon, groupant les communes de Method et Suscévaz. Les autorités des deux communes ainsi que le Comité directeur avaient mis beaucoup de cœur à organiser cette magnifique journée dans les belles plaines de l'Orbe et nous les en remercions encore.

Pour ce qui est du programme du jour, je tiens tout d'abord à remercier les autorités de Château d'Oex emmenée par leur Syndic, M. Eric Grandjean, et M. Pierre-François Mottier, Municipal et Député et Président de la SVEA, pour leur chaleureux accueil et surtout pour le soutien apporté à notre journée.

Au bureau Sabert, emmené par M. Damien Morand et M. Jean-François Huck, Ingénieur forestier et membre de notre comité, pour l'organisation des présentations des téléphériques d'alpages.

Je remercie M. Sébastien Apothéloz, Chef du Service des eaux de la Ville de Lausanne, Mme Linda Viguet, Responsable des sources à la Ville de Lausanne et, qui nous apportent leurs connaissances pour vous expliquer et vous faire visiter les captages de la Ville de Lausanne dans la région de l'Etivaz. Ainsi que M. Maxime Ramstein, Responsable des projets spéciaux auprès de Romande Energie concernant les usines de turbinage.

Je tiens à vivement remercier Mme la Conseillère d'Etat, Valérie Dittli, Cheffe des finances et de l'Agriculture de notre Canton pour sa présence. Revenez quand vous voulez.

Je ne pourrais terminer sans remercier chaleureusement mes collègues du Comité et surtout Mme Sandra Grandjean, Secrétaire-comptable, cheville ouvrière de notre société. Merci à tous pour votre précieux engagement.

*Enfin à vous tous, chers membres, qui faites vivre la société par vos contributions bien sûr, mais surtout par votre participation régulière à nos assemblées, courses annuelles et séminaires.*

*Merci de votre attention...*

### **3. Présentation et approbation des comptes et du rapport de la Commission de gestion**

Les comptes 2022 étaient à disposition à l'entrée de la salle, ils ont été établis par Mme Sandra Grandjean caissière jusqu'au 31.12.2022.

Les comptes de la Société vaudoise des améliorations foncières enregistre une perte de CHF 2'431.86 pour l'exercice 2022.

*(lecture des comptes par Sandra Grandjean)*

Aucune question n'étant posée sur les comptes, Mme Sandra Grandjean cède alors la parole à M. Guy COMBREMONT pour la lecture du rapport de la commission de gestion sur l'examen des comptes de l'exercice 2022:

*Notre commission composée de Patric MARTIN de Belmont-s/Yverdon, Guy Combremont à L'Etivaz, Guy STALDER d'Yverne, Philippe PARMELIN de Bursins s'est réunie à Belmont-sur-Yverdon le vendredi 10 mars 2023 en présence de notre caissière Mme Sandra Grandjean.*

*Les comptes au **31 décembre 2022** présentent un capital de **Frs. 81'649.80**. La perte de l'exercice 2022 se monte à **Frs. 2'431.86**.*

*Après de nombreux pointages et la vérification des documents comptables, nous avons pu nous convaincre que les comptes de notre société sont exacts.*

*Nous remercions Mme S. Grandjean, caissière, pour la tenue des comptes.*

*Au vu de ce qui précède, nous vous proposons :*

- 1) d'accepter les comptes 2022, ainsi que le bilan au 31.12.2022 tels qu'ils sont proposés et d'en donner décharge à la caissière avec remerciements;*
- 2) de donner décharge au comité pour sa gestion de l'an 2022*
- 3) de donner décharge à notre commission de son mandat pour l'année 2022.*

*Les commissaires : Patric Martin, Guy Combremont, Guy Stalder.*

Les comptes et les propositions de la commission de gestion sont approuvés par l'assemblée. Décharge est donnée à la caissière, au comité pour sa gestion ainsi qu'à la commission de gestion.

Les vérificateurs, **Patrick Martin, Guy Combremont, Philippe Parmelin et Guy Stalder** sont reconduits selon les statuts pour l'année 2022.

#### **4. Propositions individuelles et divers**

Monsieur Roland PRELAZ-DROUX a décidé, après de nombreuses années au comité, de se retirer.

A 10h, le Président remercie les participants au nombre de 130 et lève l'assemblée pour la partie statutaire.

L'assemblée se poursuit avec le tour d'horizon sur la AF agricoles et terrains à bâtir et la présentation des téléphériques d'alpage ainsi que celle des captages d'eau de la Ville de Lausanne.

Le Président reprend la parole afin de préciser la suite du programme.

#### **Le programme de la journée se poursuit par :**

11h15	Apéritif à L'Etivaz
12h00	Repas à L'Etivaz
14h00	Visite des ouvrages (téléphériques d'alpage, captages d'eau et usines hydroélectrique)
16h00	Coup de l'Etrier à L'Etivaz
16h45	Fin de la manifestation

#### **Clôture**

A 11h, le Président remercie les participants et les intervenants et invite l'assemblée à prendre les cars qui nous amènerons à L'Etivaz où l'apéritif nous sera servi.

L'assemblée remercie ces orateurs sous forme d'applaudissements

Le Président

La Secrétaire

Philippe Reymond

Sandra Grandjean